



# Forêt d'Exception® Sainte-Baume

## Lettre d'information n° 1

Décembre 2016

### Dans ce numéro :

*Le Mot du Président*

*Visite du Comité National d'Orientation*

*La chapelle du Saint-Pilon fait peau neuve*

*Promotion de la randonnée en Sainte-Baume*

*Deuxième tranche des travaux du chemin du Canapé*

### Les Forêts d'Exception® en France

A ce jour, le label Forêt d'Exception® a été attribué aux forêts domaniales de Val Suzon, Rouen, Grande Chartreuse, Verdun, Montagne de Reims et Fontainebleau.

Pour en savoir plus :  
<http://www.onf.fr/foret-exception>

## *Le Mot du Président*

### *Une forêt d'exception en devenir ...*

Avec ses patrimoines spirituel, historique, écologique, mais aussi ses paysages grandioses, son attractivité auprès des visiteurs et les activités traditionnelles menées par ses habitants, la forêt domaniale de la Sainte-Baume est assurément une Forêt d'Exception®.

La démarche initiée en vue de l'obtention de ce label, créé par l'ONF, a permis de franchir des étapes importantes dans l'appropriation collective du projet, la concertation locale et la mise en place de partenariats. Ce sont bien tous ces éléments qui ont été soulignés lors de la visite du Comité National

d'Orientation en mars dernier.

C'est pourquoi, conscient des atouts de cette forêt domaniale et des efforts mutualisés de l'équipe ONF-Projet de PNR, je suis confiant sur les étapes à venir pour la candidature au label de la Sainte-Baume.

J'ai souhaité, à travers cette lettre d'information, vous tenir informés des actions menées par les différents partenaires engagés dans cette démarche participative et innovante.

Michel GROS

*Président du Comité de pilotage Forêt d'Exception® Sainte-Baume et du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de la Sainte-Baume*



## *Visite du Comité National d'Orientation*

Le 8 mars 2016, le Comité National d'Orientation (CNO), en charge de décerner le label Forêt d'Exception®, s'est déplacé en forêt domaniale de la Sainte-Baume.

Cette journée a comporté deux temps forts :

- une visite de terrain le matin ;
- un échange en salle l'après-midi.

Grâce à la participation de tous les acteurs locaux impliqués dans la démarche, le CNO a pu découvrir tout l'intérêt de cette

forêt domaniale et la qualité des partenariats noués localement.

Cette visite a permis de confirmer une candidature au label fin 2017.

*Contact : Mme Angéline BLAIS, Chef de projet Forêt d'Exception®/ONF, [angelina.blais@onf.fr](mailto:angelina.blais@onf.fr)*

## Rencontres nationales Forêts d'Exception®

En septembre 2016, les premières rencontres nationales Forêts d'Exception® se sont tenues à Rouen. Ces deux jours ont permis aux partenaires des comités de pilotage locaux et aux chefs de projet de l'ONF d'échanger sur le thème "un label pour l'action et l'innovation."

Un premier recueil d'actions a été édité à cette occasion.

Pour en savoir plus :  
<http://www.onf.fr/foret-exception/sommaire/>  
++oid++5616/  
@@display\_event.html



## La chapelle du Saint-Pilon fait peau neuve

Cette chapelle, élément majeur du paysage local fut construite en 1618, en remplacement d'un pilier ou pilon surmonté de la statue de Marie-Madeleine, érigé en 1493.

Déjà restauré en 1795 et 1835, son état s'était à nouveau dégradé.

Grâce à la participation financière de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume et de la Fondation du Patrimoine PACA, la commune

de Riboux a engagé en 2015 des travaux de mise hors-d'eau du bâtiment, reprise de la toiture, remplacement de la verrière, pose d'une toiture en pierre de taille et rénovation des façades par application d'un enduit de chaux. Un chantier-école du patrimoine a été mis en place par l'association Acta Vista pour former quatre jeunes en insertion.

En 2017, de nouveaux travaux de restauration sont prévus dans l'intérieur de la chapelle.



*Contact* : Mme Suzanne ARNAUD,  
maire de Riboux,  
[mairieriboux@wanadoo.fr](mailto:mairieriboux@wanadoo.fr)

## Promotion de la randonnée en Sainte-Baume

En raison d'une demande croissante sur l'offre de promenade et de randonnée du secteur du Plan d'Aups Sainte-Baume, l'Office de tourisme intercommunal de la Provence Verte et le Projet de Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume ont réalisé trois fiches de promotion : Le Pic de Bertagne, La Grotte Sainte Marie-Madeleine et Le Pas de l'Aï par

le Sentier Merveilleux.

Dès début 2017, ces fiches seront téléchargeables gratuitement sur [www.provence-verte.fr](http://www.provence-verte.fr) et [www.pnr-sainte-baume.fr](http://www.pnr-sainte-baume.fr) et diffusées par l'ensemble des points d'information de la Provence Verte pour 0.5€ l'unité, sur papier recyclé de qualité.



*Contact* : Office de Tourisme  
La Provence Verte  
[contact@provenceverte.fr](mailto:contact@provenceverte.fr)

## Deuxième tranche des travaux du chemin du Canapé

La deuxième tranche des travaux de réfection du chemin du Canapé vient de s'achever.

Il restait 500 mètres linéaires à reprendre pour assurer la rénovation totale de ce sentier hautement patrimonial de la forêt domaniale.

Les travaux ont été financés par la Région PACA, le Département du Var et l'ONF.

Le chantier a été réalisé par les équipes d'ouvriers de l'ONF.



*Contact* : M. François Ferraina,  
Responsable de l'Unité territoriale  
Collines Varoises/ONF,  
[Francois.ferraina@onf.fr](mailto:Francois.ferraina@onf.fr)